

AVENIRS

LA LETTRE DE LA DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE // N ° 26 // PRINTEMPS 2013

MANIFESTATION

L'Alsace reçoit les Parcours du Goût 2013

La 14^e édition du concours culinaire organisé par la PJJ s'est déroulée à Colmar. *p. 2*

INAUGURATION

Un nouveau foyer pour la Martinique

Une unité éducative d'hébergement collectif a vu le jour sur la commune du Robert. *p. 3*

CONVENTION

Marcher pour s'en sortir

L'association Seuil accompagne des mineurs lors de randonnées de 1 800 km. *p. 3*

POINTS DE VUE

Le dispositif de placement intégré (DPI)

Arnaud FONTAINE,
directeur de l'EPEI Isère
Bernard POITAU,
directeur territorial de la Loire *p. 6*

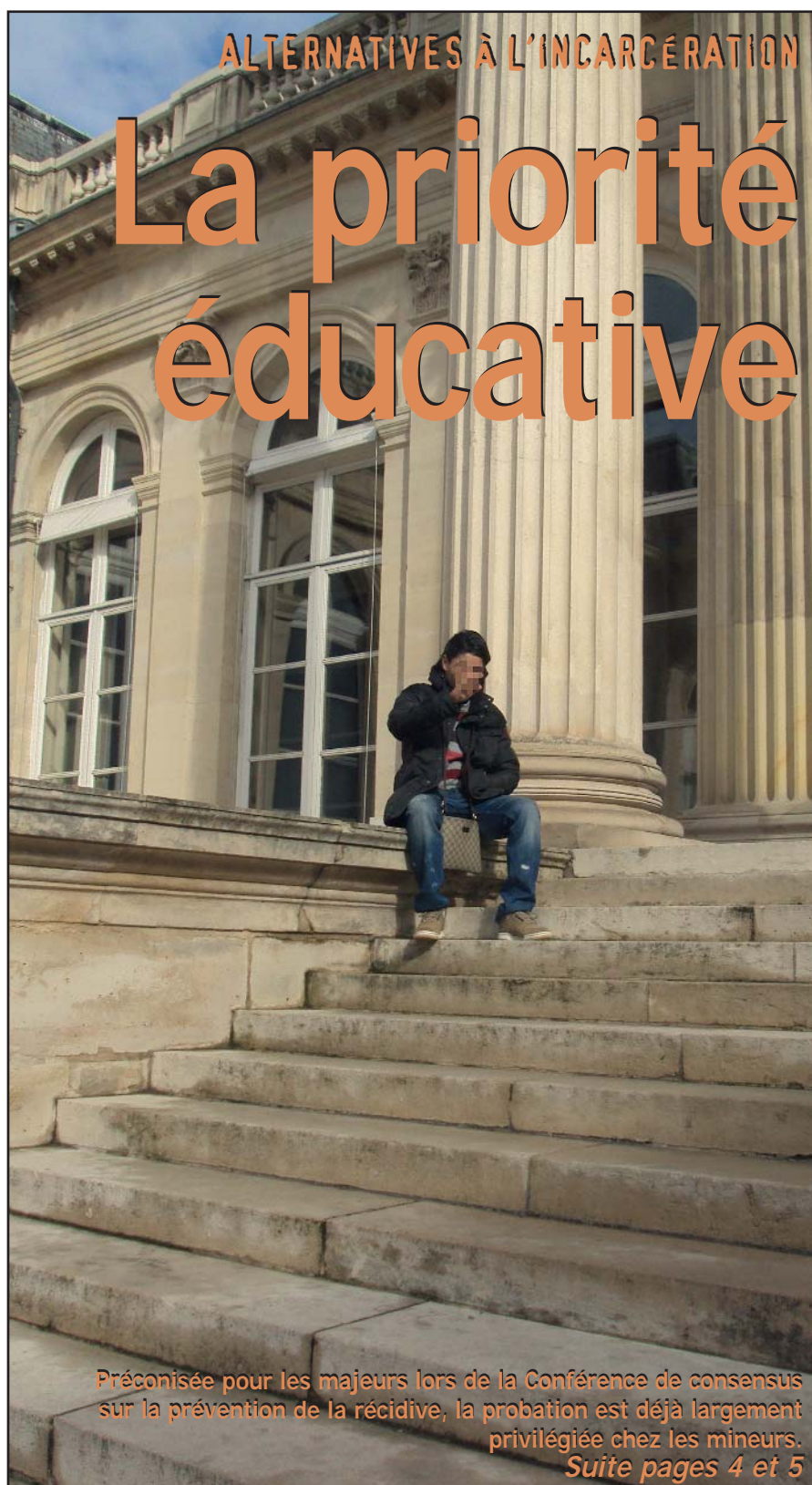
PORTRAIT

Le passeur d'images

Patrice LHUILLIER, responsable du projet " Des cinés, la vie ! ". *p. 8*



www.justice.gouv.fr



© ???

À NOTER

DU 10 AU 18 MAI

Baptême de l'air

Une soixantaine de mineurs sous mandat judiciaire participeront à la 17^e édition de " Rêves de gosse ", organisée par l'association de pilotes " Les chevaliers du ciel ". Ce tour de France aérien permet à des enfants malades ou handicapés d'effectuer un baptême de l'air en monomoteur, souvent en compagnie de jeunes PJJ qui contribuent aussi aux animations mises en place à chaque étape. L'événement débutera cette année sur l'aérodrome de Chambley (Meurthe-et-Moselle) pour s'achever à Avignon. www.revesdegosse.com

DU 13 AU 18 MAI

Le Michelet à Istres



© DIRPJJ / SCORE

Organisée par la direction inter-régionale (DIR) Sud-Est, la 41^e édition du challenge sportif Michelet, articulée autour du thème de la solidarité, se déroulera cette année à Istres. Plus de 350 adolescents, issus du secteur public et du secteur associatif habilité de la PJJ, représenteront neuf délégations françaises (une par DIR) et une belge. Les mineurs se mesureront amicalement dans des épreuves d'athlétisme, de natation, de football, de basket-ball et d'escalade. L'objectif de la manifestation, comme chaque année, consiste à favoriser l'insertion sociale des jeunes en difficulté à travers le sport.

MANIFESTATION

L'Alsace reçoit les Parcours du Goût 2013

Du 22 au 24 mars se sont déroulés les 14^{es} Parcours du Goût, concours culinaire organisé par la PJJ, au Parc des Expositions de Colmar, haut lieu de la gastronomie alsacienne. Sous le parrainage de Marc Haeberlin, chef triplement étoilé, 34 équipes venues de France, de Catalogne et pour la première fois d'Outre-Mer, se sont amicalement affrontées pour sublimer le chou, légume phare de cette édition qui avait pour thème : " Savez-vous goûter... les choux ? ". Cette année, le concours était adossé à un salon gastronomique, " Vins et saveurs du terroir ", organisé par les Rotary Club d'Alsace. Ce partenariat, s'il n'allait pas de soi a priori, trouvait tout son sens dans la



© EMILIE NICOLLE-MENRATH / DIRPJJ GRAND-EST

Les équipes participantes devaient " sublimer " le chou.

devise du Rotary qui est « servir », et quoi de plus utile que de valoriser le travail de mineurs en difficulté ? Dominique Simon, DIRPJJ Grand-Est, a souligné l'importance de « montrer aux mineurs qu'ils font partie de la vie et de la société ». Pendant le week-end, près de

190 adolescents se sont appliqués à sublimer le chou, au travers de recettes étonnantes, allant même jusqu'à proposer un dessert à base de ce légume ! Les jurys des différentes catégories, composés de chefs médiatiques et de spécialistes de la gastronomie, se sont dits bluffés par le sérieux et l'enthousiasme des mineurs, rendant plus compliqué le choix d'attribution de la Toque de cristal, fabriquée cette année par l'UEAJ de Nancy. ■

« Cela fait plaisir à voir »

Marc Haeberlin, en tant que chef de l'Auberge de l'III à Illhauesern, triplement étoilé, qu'est-ce qui vous a amené à parrainer ce concours culinaire ?

Même si mon restaurant me prend beaucoup de temps, je n'oublie pas les jeunes. Mon épouse est elle-même présidente d'une association de promotion de l'art culinaire, à Colmar, qui se sert de la cuisine pour mettre du lien entre les générations. C'est une préoccupation de tous les jours pour nous que de faire découvrir les saveurs et le plaisir à cuisiner pour soi et les autres.



© E. NICOLLE-MENRATH / DIRPJJ GRAND-EST

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes qui ont participé au concours ?

Ceux que j'ai vus sont enthousiastes et cela fait plaisir à voir. Je pense que lorsque l'on se passionne pour quelque chose, cela vous ouvre les yeux sur l'avenir, et je pense que pour ces adolescents, c'est primordial de se projeter sur le long terme. Pour l'avenir, je leur recommande de conserver l'esprit d'équipe qui a régné sur ce concours. Et je souhaite qu'ils continuent à se passionner pour une chose et pourquoi pas la cuisine, qui leur apportera beaucoup de joie. ■

Le palmarès

- Prix "Chouchou" du jury : Anthony (prénom modifié) de l'EPEI 68, pour sa technique de dressage du chocolat. Il gagne un stage à l'Auberge de l'III.
- Catégorie Professionnels
 - 1^{er} : STEMO-UEHC Meuse
 - 2^e : EPEI-UEAJ Les Ulis
 - 3^e : MECS Quézac
- Catégorie Occasionnels
 - 1^{er} : EPEI Drôme-Ardèche
 - 2^e : Foyer Marie-Pascale Péan-Mühlheim (équipe franco-allemande)
 - 3^e : EPEI Guadeloupe (première participation) ■

INAUGURATION

Un nouveau foyer pour la Martinique

LE 19 MARS 2013, Jean-Louis Daumas, directeur de la PJJ, a inauguré la nouvelle Unité éducative d'hébergement collectif (UEHC) de la Martinique sur la commune du Robert. C'est grâce à la forte mobilisation du maire, des équipes de la direction territoriale et de la direction interrégionale Ile-de-France/Outre-mer que cette opération immobilière a pu se concrétiser. Après plusieurs mois de travaux, l'équipe éducative a quitté Fort-de-France et rejoint ses nouveaux locaux. Un espace moderne, accessible et éco-responsable conçu pour offrir un cadre de vie adapté à la mission d'éducation et aux besoins des jeunes. Il accueille douze mineurs



Discours d'inauguration de Jean-Louis Daumas, directeur de la PJJ.

contre six auparavant, avec une équipe éducative renforcée. Seul foyer public de l'île, cet équipement est indispensable sur ce territoire où les solutions de placement sont limitées. Le passage à douze places et à la mixité permet d'élargir le dispositif et

de compléter les réponses éducatives et judiciaires pour les mineurs de Martinique. L'inauguration a été l'occasion pour le directeur de décorer de la médaille de la PJJ Mme Josette Villet, famille d'accueil depuis plus de 15 ans. ■

CONVENTION

Marcher pour s'en sortir

LE DIRECTEUR de la PJJ, Jean-Louis Daumas, a paraphé le 29 mars une convention avec l'association Seuil et son président Bernard Ollivier pour pérenniser l'expérience "Marcher pour s'en sortir". « Cet accord permet de sanctuariser plusieurs marches annuelles avec des mineurs sous mandat judiciaire, s'est félicité Jean-Louis Daumas. Nous pourrions l'appeler la convention Karim... » Du nom de ce jeune Marseillais parti cheminer 1 800 km sur les routes de Compostelle, dont la fête de retour se déroulait le même jour à Paris.

Dans le cadre d'un aménagement d'une peine de prison, Karim* a effectué un périple de trois mois avec un éducateur. « Le plus dur, ce sont les 15 premiers jours avec les crampes, les ampoules, mais



Karim* a parcouru 1 800 km.

ensuite le corps s'habitue, a raconté Karim*. Cela m'a éclairé sur ce que je devais faire de ma vie, c'est-à-dire reprendre mes études en allant dans un internat. » Après avoir reçu un livre sur l'OM, son club de foot favori, en récompense de ses efforts, Karim* a brillamment conclu en feuilletant l'album photos de sa marche : « Celle avec les barbelés symbolise que j'ai commencé cette marche pour ne pas retourner en prison, et celle avec l'arc en-ciel représente tout le bonheur qu'elle m'a apporté. » ■

* Le prénom a été changé.

À NOTER

LE CHIFFRE CLÉ

314

Le nombre de mineurs jugés pour crimes — la catégorie des infractions les plus graves — en 2011, soit une baisse de 12,8% par rapport à 2010. (Source : chiffres clés de la justice 2012)

DU 18 AU 20 JUIN

Ruée vers l'art

Le site départemental de Roussières (Hérault) va accueillir les Rencontres Scène Jeunesse



organisées par la direction inter-régionale Sud. Sur le thème du Far West, cette 13^e édition a été intitulée "La ruée vers l'art". Quelque 120 mineurs sous protection judiciaire participeront à des ateliers artistiques et culturels, exposeront leurs œuvres et présenteront des spectacles. www.rencontres-scene-jeunesse.fr

COOPÉRATION

Des stagiaires haïtiens à l'honneur

Dix Haïtiens amenés à embrasser une carrière éducative dans le Centre haïtien de réinsertion des mineurs(e)s en conflit avec la loi (Charmical) ont eu accès à la formation des éducateurs délivrée par l'ENPJJ. Le 8 mars dernier, Jean-Louis Daumas, le directeur de la PJJ, a présidé une cérémonie de fin de cycle d'études, tandis que Rosemonde Doignies, la directrice générale de l'ENPJJ, a remis une attestation aux stagiaires. « Nous sommes des pionniers et nous sommes fiers de cela », a déclaré l'un d'eux au nom du groupe.

DES CINÉS, LA VIE !

L'Amicale du réel, lauréat 2013

L'ÉDITION 2013 de l'opération "Des cinés, la vie !", à laquelle 215 structures PJJ ont participé, a récompensé l'Amicale du réel, un collectif de réalisateurs qui souhaitent conserver l'anonymat, pour son court-métrage "La meilleure façon de tracer", qui a reçu le plus de suffrages de la part des mineurs.

Le trophée, une magnifique œuvre en carton (photo), a été remis à l'un des membres du collectif (qui n'a bien sûr pas voulu être photographié) lors de la cérémonie qui s'est déroulée le 29 mars dernier à la cinémathèque de Paris. ■



CONFÉRENCE

Une peine qui fait consensus

Les magistrates Nicole Maestracci et Françoise Tulkens ont rendu le 20 février au Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, et à la ministre de la Justice, Christiane Taubira, les préconisations de la Conférence de consensus sur la prévention de la récidive. La première des douze recommandations est une nouvelle peine, la peine de probation, visant « *en priorité l'insertion ou la réinsertion des personnes qui ont commis une infraction* » et qui serait prononcée par les tribunaux sans référence à la prison, à la différence de l'actuel sursis avec mise à l'épreuve (SME). Si elle est retenue dans le projet de loi pénale, la peine de probation deviendrait, pour certains délits passibles d'une courte peine, la principale alternative à l'incarcération. Son contenu serait modulé à partir d'une « *évaluation des problématiques* » de chaque condamné. Un programme individualisé lui imposerait « *différents modes de réparation* » (ex : un travail d'intérêt général) et un suivi (ex. : une injonction thérapeutique) tout en insistant sur les facteurs de réinsertion comme l'accès au logement, à l'emploi et aux soins. La Conférence a également relevé l'intérêt des aménagements de peine, une étude démontrant que « *le risque d'être recondamné à une peine privative de liberté est deux fois plus élevé* » en sortie sèche qu'avec une libération conditionnelle. Par ailleurs, le rapport final met en exergue l'avantage financier de ces mesures par rapport à la prison.

ALTERNATIVES À L'INCARCÉRATION

La priorité éducative

Préconisée pour les majeurs lors de la Conférence de consensus sur la prévention de la récidive, la probation est déjà largement privilégiée chez les mineurs.

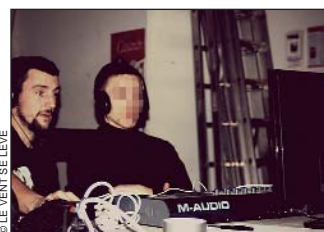
ÉPARGNER autant que possible la détention provisoire des mineurs délinquants, dans l'esprit de l'ordonnance de 1945, en favorisant les alternatives éducatives. Un objectif majeur pour les professionnels du Service éducatif auprès du tribunal (SEAT) de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Chaque jour, ils mènent des entretiens avec les adolescents sur le point d'être présentés au juge des enfants. Les renseignements socio-éducatifs recueillis et les mesures qu'ils préconisent sur cette base aident le magistrat à trancher. « *Nous tentons de définir qui est ce jeune, ce qu'il a été et ce qu'il deviendra*, pose Hocine, éducateur au SEAT. *Lorsque les faits sont graves ou récurrents, la seule véritable mesure de probation disponible, c'est le contrôle judiciaire (CJ), poursuit-il. Il peut être assorti d'un placement édu-*

peut également ajouter une assignation à résidence avec surveillance électronique lorsque la peine encourue est d'au moins deux ans de prison.

LE SEAT SUIVI « A 85% » PAR LES JUGES

Mais le SEAT a vocation à plaider pour des solutions moins coercitives. « *Nous ne proposons qu'exceptionnellement le CJ, qui n'est pas une mesure éducative dans le sens où c'est d'abord la police qui s'assure du respect des obligations*, explique Gilles, un autre éducateur au SEAT. *On privilégie surtout la liberté surveillée préjudicielle (LSP), qui nous permet notamment d'accompagner le mineur dans des démarches d'insertion scolaire, professionnelle ou sociale.* ».

Le SEAT suggère aussi souvent une mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE), qui fournit au magistrat des informations très approfondies quant à la personnalité et aux conditions d'éducation et de vie du mineur délinquant et de ses parents, dans l'optique de trouver la réponse la mieux appropriée à chaque cas au moment du jugement. « *Pour les délits les moins graves, et lorsque le mineur reconnaît les faits et les regrette, nous favorisons la mesure de réparation, en général dans l'intérêt de la collectivité, tel du bénévolat aux Restos du Cœur ou au Secours populaire*, indique encore Gilles. *C'est de la jus-*



Un TIG où le mineur a participé à la production d'un spectacle catif, notamment lorsqu'il semble indispensable d'éloigner le mineur du quartier où il vit. »

Concrètement, le CJ consiste en une série d'obligations à respecter : répondre aux convocations des services éducatifs, ne pas paraître dans certains lieux, etc. Pour les plus de 16 ans, le juge



© UEMO PANTIN

Un stage de citoyenneté à l'Assemblée

tice reconstructive ». Au TGI de Bobigny, les recommandations du SEAT sont suivies « *à environ 85%* » par les juges, estiment les éducateurs. Mais il faut aussi parfois composer avec certains mineurs « *consoméristes* », regrette Pierre, un collègue de Gilles : « *Certains préféreraient effectuer un mois en détention préventive plutôt que six en centre éducatif...* »

LA SYMBOLIQUE DU SURSIS MISE À L'ÉPREUVE

Après le jugement, conformément au code de procédure pénale, les services de la PJJ exercent les attributions du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) en matière d'application des peines.

Alexis, éducateur en milieu ouvert à l'UEMO de Pantin, suit plusieurs adolescents condamnés en Seine-Saint-

Denis. Parmi les sanctions alternatives à la prison les plus utilisées, il évoque le sursis avec mise à l'épreuve

(SME)*. « Après avoir pris en compte la situation personnelle du mineur, le magistrat estime qu'il a besoin d'un suivi éducatif pour l'épauler, explique-t-il. Récemment, l'un des jeunes dont je m'occupe aurait pu par exemple écoper d'une peine de prison pour ses actes, mais il a eu un SME car ont été révélées les violences familiales dont il faisait l'objet. »

Le SME fixe notamment des exigences en termes de démarches d'insertion, que ce soit au niveau scolaire,

d'une Mission locale ou encore par le biais d'un atelier de formation PJJ. « A Pantin, nous avons un atelier de remise en état de matériel informatique, mais j'ai des mineurs qui s'inscrivent à des ateliers coiffure ou cuisine, par exemple, dans d'autres unités de l'institution, précise Alexis. L'idée, c'est de choisir un média pour reprendre une activité. » Le SME revêt une symbolique importante puisque le couperet de l'incarcération plane en cas de non respect des obligations. « Il agit souvent comme une prise de conscience. Au bout de 18 mois de SME, un jeune m'a dit ainsi avoir enterré sa vie de mauvais garçon. »

Autre peine répandue, la liberté surveillée. « Le juge choisit là aussi d'aider l'adolescent à s'en sortir, éclaire Alexis. Notre rôle dans ce cadre, c'est de l'aider à gran-

dir... Beaucoup sont dans une délinquance qui les retient du côté de l'enfance, ils ont du mal à envisager possible l'accès à une place honorable dans la société. »

L'UTILITÉ DU TIG

Le travail d'intérêt général revêt lui aussi un sens éducatif important. « Il place le mineur dans une situation de travail, avec des horaires à respecter, et cela le sort de son cadre restreint habituel, lui fait rencontrer du monde, se félicite Alexis. La première chose à faire, c'est obtenir un certificat médical d'aptitude au travail, ce qui permet d'accompagner le jeune dans une démarche de santé, souvent très négligée. »

Ce TIG, Alexis dispose d'un an pour le mettre en place. « On a le temps de réfléchir ensemble à un TIG qui a du sens ». Dernièrement, l'un des jeunes suivis par l'UEMO en a réalisé un au sein de l'association " Le vent se lève ! ", à Paris. Il a expérimenté les techniques vidéo, son et numérique, participant à la production d'un spectacle intitulé " Circo ". « A la fin, le jeune, qui sortait de détention provisoire, a pris la parole et dit " En prison, on m'a retiré du monde, là on m'a permis d'aller dans le monde..." ». Selon l'éducateur, le TIG n'est pas simplement utile à la société à cause de son contenu, mais surtout parce qu'il doit amener le mineur délinquant à ne plus avoir envie de récidiver. Le jeune accueilli par " Le vent se lève ! " tente ainsi de reprendre des études avec l'école de la deuxième chance. Autre option disponible, le stage de citoyenneté pour rappeler au condamné les valeurs républicaines.

Thomas, un collègue d'Alexis, vient ainsi d'emmenant une dizaine de jeunes à l'Assemblée nationale : « On a fait une journée de préparation autour des institutions françaises, puis la visite proprement dite, lors de laquelle les mineurs ont été très impressionnés, avant de terminer par la projection d'un film montrant un système politique totalitaire pour susciter le débat. »

LE BOND DES AMÉNAGEMENTS DE PEINE

En ce qui concerne les aménagements de peine (liberté conditionnelle, semi-liberté, etc.), Alexis remarque qu'il n'a encore jamais eu à en traiter. « Quand un mineur a fait de la détention provisoire, cela couvre souvent sa peine de prison, explique-t-il. Ou, la procédure étant longue avant le jugement, il a atteint la majorité et c'est le SPIP qui s'en occupe. »

Mais la réalité diffère selon les départements. Ainsi, en 2012, 214 aménagements de peine ont été ordonnés au niveau national, soit un bond de 44,59% comparé à 2011. Pour Alexis, mieux vaut, quoi qu'il en soit, favoriser la probation et ses vertus éducatives. « Notre mission, c'est de convaincre les jeunes délinquants qu'il existe un intérêt à venir faire partie de la société en tant qu'adultes et que cela vaut le coup de jouer le jeu de l'état de droit. » ■

* 4 050 SME en 2012 au niveau national, soit 35% des 11 526 peines de probation prononcées. La liberté surveillée représente 25% des peines, les TIG 22% et les stages de citoyenneté 17,5%. Le suivi socio-judiciaire, dans les cas d'infractions sexuelles, a été ordonné à 27 reprises.

EN CHIFFRES

De moins en moins de mineurs incarcérés



© PIERRETTE NIVET

Au cours de ces dix dernières années, le nombre de mineurs délinquants emprisonnés a sensiblement baissé, en raison notamment de la diminution des incarcérations au titre de la détention provisoire.

Les établissements de placement de la Protection judiciaire de la jeunesse (par exemple les centres éducatifs fermés) contribuent à limiter le recours à la détention provisoire. De plus,

l'intervention continue des éducateurs en détention et le rapprochement opéré avec les professionnels de l'Administration pénitentiaire contribuent au développement des aménagements de peine, à la réinsertion et à la prévention de la récidive, autant

d'éléments ayant un effet important sur la réduction du nombre de mineurs incarcérés. Le dernier Annuaire statistique de la Justice, publié au mois de juillet 2012, illustre cette évolution entre 2002 et 2010.

- Nombre de mineurs incarcérés dans l'année : - 19,5% (3 862 en 2002 ; 3 107 en 2010)

- Nombre de détentions provisoires : - 36% (2 848 en 2002 ; 1 812 en 2010)

- Part des prévenus en 2002 : 74,2% pour 25,8% de condamnés

- Part des prévenus en 2010 : 58,3% pour 41,7% de condamnés

À NOTER

INSCRIPTIONS

Préparer le concours d'éducateur

Les candidatures pour intégrer la classe préparatoire intégrée (CPI) de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ), installée à Roubaix, doivent être déposées avant le 15 mai prochain. La CPI offre chaque année la possibilité à 25 élèves de préparer pendant cinq mois le concours externe d'éducateur de la PJJ (catégorie B), dont le prochain aura lieu à la fin de l'hiver 2014. Présents à temps plein, ils bénéficient de la gratuité des cours, de l'hébergement et de la restauration.

Renseignements et dossier d'inscription sur www.metiers.justice.gouv.fr

PUBLICATION

Cahiers dynamiques

Le numéro 55 des Cahiers dynamiques, la revue professionnelle de la PJJ, est sorti au début du mois de mai. Intitulé "La famille et les réseaux de sociabilité des jeunes", il s'emploie à répondre à plusieurs interrogations : l'intervention des travailleurs sociaux auprès des familles a-t-elle évolué ? Quelles sont les pratiques des professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse dans cette relation ? La famille est-elle le seul lieu de socialisation des adolescents ? Les réseaux de sociabilité ne doivent-ils pas être pris en compte dans l'action éducative ?

A commander (12,50 euros) en librairie ou aux éditions Eres (www.editions-eres.com).

**LE DISPOSITIF DE PLACEMENT INTÉGRÉ (DPI)****« Confier à une équipe plutôt que placer à un endroit »**

Bernard POITAU, directeur territorial de la Loire

POUR L'EPEI de la Loire, nous parlons d'un dispositif de placement éducatif intégré (DPEI), où tout l'hébergement est diversifié. Nous tenons à conserver la référence éducative, parce qu'il ne s'agit pas simplement de trouver une place à un jeune mais de l'accompagner dans son parcours, son évolution. Ce dispositif correspond à un changement de logique : il ne s'agit plus de "mettre autour" d'un mineur un panel de solutions d'hébergement, mais de "traverser avec (lui)", c'est-à-dire de diversifier les lieux pour privilégier le lien, confier à une équipe plutôt que de placer à un endroit.



Les responsables des différentes unités connaissent ainsi le cas de chaque mineur et se concertent à intervalles réguliers pour définir la meilleure solution, puis l'adapter au fur et à mesure quand c'est nécessaire. Le jeune

doit pouvoir aller d'un endroit à un autre, mais aussi revenir quelque part si cela semble opportun. A la limite, il faut aussi qu'il puisse loger chez ses parents à certaines périodes, par exemple pour un stage en entreprise proche de son domicile familial. Le DPEI correspond bien à deux profils : les mineurs qui sont en marche vers l'autonomie, mais aussi les plus difficiles d'entre eux, qui mettent en échec tout placement dans la durée.

A l'heure actuelle, nous sommes au tout début de la dynamique DPI et il faut encore que nous travaillions pour en démontrer tout l'intérêt aux magistrats. ■

« Donner des perspectives aux mineurs »

Arnaud FONTAINE, directeur de l'EPEI Isère

LE DPI, expérimenté depuis septembre 2012, touche les trois entités de L'EPEI Isère, que ce soit pour le logement des mineurs au niveau de l'UEHC et de la Mission hébergement diversifié, ou pour leur insertion du côté de l'UEAJ. Plusieurs modes de prise en charge sont possibles dans ce cadre : placement collectif, en famille d'accueil, en logement autonome (résidence sociale, studio, etc.), ou grâce au dispositif innovant PAPI* qui permet à un jeune de résider chez un proche (membre de la famille hors représentants légaux ou amis). Chaque mineur intègre de fait le DPI puisque les magistrats rédigent une ordonnance de placement sur l'EPEI et non sur une unité. Cela permet, en cours de placement et sans

nouvelle ordonnance, d'ajuster le mode de prise en charge aux besoins des jeunes, avec l'accord du magistrat prescripteur sauf en cas d'urgence (incident nécessitant une orientation rapide) où il est avisé immédiatement. L'objectif du DPI est de réduire les risques d'échec des propositions éducatives. Il ouvre aussi des perspectives aux mineurs confiés. Un jeune arrivant sur du collectif sait que, s'il se comporte bien et s'investit dans son projet professionnel, il pourra prétendre à une réorientation vers un logement indépendant. La souplesse du DPI permet encore de travailler à partir des ruptures, en positionnant le jeune temporairement sur un mode de prise en charge différent. Par exemple, un accueil séquen-



tiel entre une famille d'accueil et le foyer collectif a pu être mis en œuvre avec succès pour une jeune fille qui refusait tout placement sur la durée. A ce jour, le bilan est plutôt positif, d'autant que les mineurs perçoivent le DPI comme l'opportunité d'une plus grande autonomie. ■

* Proche accueillant - Placement intégré

CENTRE-EST **JEUX DE RÔLE**

Des saynètes pour mettre en scène l'intervention éducative dans le cadre des MJIE. Telle a été l'initiative originale de l'UEMO du Puy-en-Velay (Haute-Loire) et du service d'assistance éducative de l'Association départementale de la sauvegarde de l'enfance pour comparer les pratiques professionnelles et échanger à partir d'exemples concrets. Réunies le 14 mars, les deux équipes pluridisciplinaires se sont prêtées aux jeux de rôle afin d'améliorer la qualité du travail effectué auprès des mineurs et de leurs familles.

SUD **COLORE LE MONDE**



© AMÉLIE LE GOURIL - DIRREJUI SUD

Les locaux de l'UEHC de Nîmes s'égayent désormais de fresques aux couleurs du monde : européennes, africaines ou encore asiatiques. Neuf mineurs placés au foyer ont contribué à cette activité "graff" au cours de l'hiver dernier. Cette façon originale d'embellir, d'humaniser et de personnaliser les locaux a permis de compléter le travail d'aménagement mené en 2012.

GRAND-EST **C'EST DU SPORT**

Le Challenge Lorrain réunit depuis le début de l'année une soixantaine de jeunes issus de neuf établissements

autour d'épreuves sportives organisées à tour de rôle par les structures. Les compétitions de futsal, course d'orientation, volley-ball et handball ont déjà eu lieu. Restaient à venir le basket ainsi que la cérémonie de clôture, en mai. Ces rencontres orchestrées par l'UEAJ de Nancy permettent une préparation efficace au Challenge Michelet.

SUD-EST **ECOCITOYENNETÉ**

"Bibend'eau", réalisé cet hiver par les mineurs de l'UEAJ d'Avignon, est une sculpture en métal représentant un coureur en action d'environ 3 mètres de haut recouvert de bouteilles en plastique collées les unes aux autres. Il a pour vocation d'en collecter de nouvelles tandis que les bouchons seront déposés dans un des multiples lieux de collecte de l'association "Bouchon d'amour" pour réunir des fonds au profit des associations de personnes handicapées. Cette œuvre qui sera présente au challenge Michelet, symbolise l'aspect sportif, le recyclage et la solidarité.

GRAND-NORD **OBJECTIF CULTURE**

Une centaine de professionnels de la PJJ et du ministère de la Culture se sont réunis au théâtre du Grand Bleu à Lille, le 28 mars, pour échanger autour de l'inscription d'un projet culturel dans une politique de service. Cette journée fut l'occasion pour l'UEAJ de Calais de présenter son travail avec le Channel, scène nationale. En 2012, grâce à ce partenariat, les jeunes avaient pu rencontrer un sculpteur et fabriquer des coracles (embarcations flottantes).

ILE-DE-FRANCE/OUTRE-MER **ROULER DURABLE**

La DIR s'engage dans une utilisation progressive de véhicules non polluants. Une Renault Kangoo électrique (*ci-contre*) fonctionne déjà au CEF d'Epinay-sur-Seine, tandis que dix Renault Zoé électriques viennent d'être commandées pour l'Ile-de-France et quatre Toyota Yaris hybrides pour l'Outre-Mer. Les personnels de direction de la DIR testent aussi l'utilisation du réseau Autolib' de la mairie de Paris afin d'agir en faveur de la diminution du bilan carbone de la PJJ en Ile-de-France.



© D.R.

GRAND-OUEST **LES MEUBLES** **CARTONNENT**

Du 4 au 7 mars, dans le cadre du DAA, six jeunes de l'UEMO de Coutances (Manche) se sont adonnés aux techniques de la confection de mobiliers en carton. Les jeunes y ont appris à tracer, à découper, à manier la règle, le compas ou le cutter de manière adaptée. Autant d'outils qui, dans un cadre scolaire, ont tendance à les rebuter. Par ailleurs, une œuvre en carton conçue et réalisée par la mission insertion d'Alençon a été retenue comme trophée à l'édition 2013 de "Des cinés, la vie !".

GRAND-CENTRE **DES MOTS** **POUR UN CRI**

L'UEAJ de Saint-Jean-le-Blanc (Loiret) a réalisé cet hiver un atelier d'écriture en partenariat avec l'association "Tu connais la nouvelle". Plusieurs jeunes ont bravé leurs préjugés vis-à-vis de la littérature pour produire des textes poignants. Entre les lignes se devinent les souffrances et les difficultés personnelles, qui rejaillissent sous forme de fictions exutoires. Une lecture solennelle de ces textes a été effectuée par un auteur de l'association devant des mineurs à la fois intimidés et fiers.

SUD-OUEST **PARENTALITÉ** **À CŒUR**

Décoller l'étiquette de "parent de délinquant", c'est l'objectif de l'atelier "La parentalité" mis en place à l'UEMO de Guéret (Creuse). Financée par le FIPD, cette action a concerné six familles du 12 mars au 15 avril. Entretiens individuels, ateliers collectifs, partages d'expériences et bilans personnalisés ont permis aux parents des mineurs suivis à l'UEMO de porter un regard sur leurs difficultés en présence d'une psychologue. Partenaire de l'action, la MDA était présente pour proposer aux familles de les accompagner dans l'exercice de leur parentalité dans un cadre non contraint. ■

Glossaire

- CEF : centre éducatif fermé
- DAA : dispositif accueil accompagnement
- FIPD : fonds interministériel de prévention de la délinquance
- MDA : maison des adolescents
- MJIE : mesure judiciaire d'investigation éducative
- UEMO : unité éducative de milieu ouvert
- UEAJ : unité éducative d'activités de jour
- UEHC : unité éducative d'hébergement collectif

PATRICE LHUILLIER, RESPONSABLE DU PROJET " DES CINÉS, LA VIE ! "

Le passeur d'images

Cet ancien régisseur général pour le cinéma pilote depuis 2008 l'opération DCLV, destinée à sensibiliser à l'image et à la citoyenneté les mineurs pris en charge par la PJJ.

DANS SA VIE d'avant, Patrice Lhuillier sillonnait la France afin de dénicher les décors idoine et les lieux de tournage les plus appropriés pour les films de réalisateurs parfois aussi célèbres que Claude Chabrol, Alain Resnais ou Bertrand Blier. Régisseur général pour le cinéma pendant une vingtaine d'années, cet Italien d'origine natif de Milan veillait sur toute

« Nourrir
une réflexion
sur leur
situation »

l'organisation matérielle et logistique des productions. « Une expérience qui m'aide beaucoup aujourd'hui dans la gestion, pour *Passeurs d'Images**, de l'opération " Des cinés, la vie ! " », dont la journée de remise de prix a eu lieu le 29 mars à la Cinémathèque de Paris (voir actualités page 3). « J'ai pris mes fonctions en 2008 au moment de la troisième édition et nous en sommes aujourd'hui à la septième », pose le quinquagénaire derrière son épaisse moustache et ses fines lunettes cerclées. « J'avais envie de voir autre chose, d'autant que mes périodes d'intermittence s'allongeaient de plus en plus », glisse-t-il. DCLV lui a permis de garder un pied dans le

cinéma et de mettre l'autre dans un projet éducatif qui lui tient à cœur. « Avec le comité de sélection, nous choisissons chaque année douze court-métrages, d'une durée comprise entre 5 et 20 minutes, avant de les envoyer sur DVD

aux structures de PJJ qui s'inscrivent à l'opération, détaille-t-il. Les mineurs votent ensuite pour leur préféré, l'objectif étant de leur

permettre de voir des films dont ils n'ont pas trop l'habitude car c'est un public qui ne va pas forcément au cinéma ou alors qui s'y rend surtout pour les blockbusters. »

Lors de ces quatre séances de trois court-métrages chacune, il s'agit de favoriser l'échange, la discussion argumentée, le débat entre les jeunes spectateurs et avec leurs éducateurs. « Ce qui m'intéresse, c'est de pouvoir, par le biais du cinéma, apporter des passerelles pour aborder des sujets qui, souvent, touchent ces jeunes de très près et leur permettent de nourrir une réflexion sur leur propre situation », appuie le chargé de projet.

L'idée séduit puisque le nombre de participants gonfle.



© PHILIPPE ROMAIN / DPJ-SCORE

« Cette année, nous recensons 215 structures inscrites contre 192 en 2012, détaille-t-il. Cela va du milieu ouvert aux établissements pénitentiaires avec même, pour la première fois, une unité éducative de Guyane. »

Ce public, Patrice Lhuillier va à son contact : « Je tiens à effectuer au moins deux déplacements par an, avec si possible un réalisateur. » Dernièrement, il s'est ainsi rendu à Besançon (Doubs) en compagnie de Philippe Étienne, dont le court-métrage *Amsterdam* a été retenu pour la thématique

" Rencontre(s) " de l'édition 2013. Après une matinée avec des jeunes accueillis en milieu ouvert, il est allé passer l'après-midi avec ceux incarcérés au quartier des mineurs de l'établissement pénitentiaire de la ville. « Au bout d'un moment, on a complètement oublié qu'on était dans une prison, se souvient-il. Les détenus ont posé beaucoup de questions sur le cinéma, au point qu'on a empiété sur leur temps de promenade ! ». ■

* Dispositif d'éducation à l'image hors temps scolaire, soutenu notamment par le ministère de la Culture

